

■ **Dendron AG** **[Dendron SA]**, précédemment à Muntelier (FOSC du 30.05.2002, p. 7). Siège transféré à Praroman, Ancienne Tuilerie. Statuts originaires du 23.02.1993, modifiés le 08.11.2002. Nouveau but: projection, planification et conseil dans le domaine des forêts et de l'aménagement du territoire, gestion forestière, manufacture et commerce du bois et des produits forestiers, Acquisition, aliénation et affermage d'immeubles. Apport en nature inscrit: reprise des actifs et passifs de l'entreprise individuelle 'Dendron Fritz Pfister', actifs: CHF 276'635.75, passifs: CHF 175'423.20, soit un actif net de CHF 100'212.55, accepté pour ce prix et imputé à concurrence de CHF 100'000.-- à la libération du capital-actions. Le solde de CHF 212.55 a valoir comme prêt en compte courant. Capital-actions: CHF 100'000.--, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000.--, nominatives. Restriction de transmissibilité des actions. Organe de publication: FOSC. Communication aux actionnaires: lettre recommandée. Pfister Fritz n'est plus président, sa signature est radiée. Weber Benoît, de Fribourg, à Praroman, administrateur inscrit, est nommé secrétaire, et Rüschi Willy, de Winterthour et Speicher, à Aarau, est nommé président, tous deux avec signature collective à deux. Réviseur: KSM Revisions AG, à Murten, inscrit.

Journal no 2634 du 12.12.2002
(00778724 / CH-217.1.001.864-5)